

SEANCE DU 22 MAI 2024



MAIRIE DE RÉGUSSE

83630

N° de la délibération :
2024 – 015

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux du mois de mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune de Régusse, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Renée JEANNERET, Maire.

Etaient présents : Renée JEANNERET Maire, Alain FILIPPI, Catherine DAGUET, Frank MATHIEU, Michel GANDON, Jean-Pierre LION, Karine CHAMPIE adjoints, Danielle STAES, Laura BONHOMME, Régis AMIOT, Manon PETERS (arrivée à 17H15), Benjamin RODSPHON, Arlette DURIEZ, Josiane BRENIER, René BONNET, Reynald CADORET, Gérard DARRIGOL, Pascale DUBUC, Nadine QUENNESSON (arrivée à 17H42), Michel PETIT (départ à 17H32) et Cindy OLIVIER conseillers municipaux.

Absents excusés : Alain BROSSARD pouvoir à D. STAES, Valérie PEY-PATIN pouvoir à L. BONHOMME, Michel PETIT pouvoir à R. JEANNERET (à partir de 17h32)

Absents : NEANT

Nombre de conseillers en exercice	Quorum nécessaire	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers représentés	Nombre de conseillers votants
23	12	20	3	23

Objet de la délibération : DENOMINATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE SISE COURS ALEXANDRE GARIEL

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle souhaite rendre hommage à Madame Nicole SAPPE, dernièrement décédée. Elle rappelle que Madame Nicole SAPPE a été nommée directrice de l'école élémentaire de 1992 à 1999. Durant ces deux mandats électoraux, elle a particulièrement œuvré dans le milieu associatif, sur les dossiers relatifs à l'action sociale en raison de ses fonctions de membre nommée au Centre communal d'Action Sociale (CCAS), à la culture dans le cadre de l'organisation des défis orthographiques à la bibliothèque.

Madame le Maire propose donc que la bibliothèque municipale sise Cours Alexandre Gariel porte son nom. Elle précise que cette proposition est faite en accord avec la famille de la défunte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la dénomination pour la bibliothèque municipale « **Bibliothèque municipale Nicole SAPPE** » sise Cours Alexandre Gariel.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

¹Le Maire,
Renée JEANNERET

Le secrétaire de séance
Laura BONHOMME



Accusé de réception en préfecture
083-218301026-20240522-DEL-2024-015-DE
Date de télétransmission : 23/05/2024
Date de réception préfecture : 23/05/2024